

INFO LA PÊCHE

Vol. 2 • n° 3

Votre municipalité en bref

Décembre 2018

LA GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX

Comme vous le savez, les derniers mois ont beaucoup été consacrés à la planification des services pour les prochaines années. Qu'il s'agisse du processus de planification stratégique ou du plan quinquennal de réfection du réseau routier, les moyens nécessaires sont étudiés pour anticiper les besoins des citoyens d'aujourd'hui, mais aussi ceux des générations futures.

Par ailleurs, maintenir, sinon augmenter la qualité des services fournis aux citoyens va de pair avec l'investissement à consentir pour atteindre le niveau de services souhaité. C'est le défi que vit le monde municipal en général, et La Pêche n'est pas en reste. Comment atteindre l'équilibre entre des ressources limitées et des besoins grandissants et changeants, des infrastructures vieillissantes qui ont besoin d'être renouvelées? C'est là qu'intervient la notion de gestion d'actifs.

Lorsqu'on parle des actifs municipaux, on parle des bâtiments, terrains, parcs, véhicules, réseaux d'égouts et de voirie, etc., tout ce qui donne une valeur à la municipalité et à ses contribuables. Ainsi, la gestion des actifs est un

processus qui permet une gestion efficace, transparente et responsable de ces actifs tout en tenant compte de la capacité de payer des citoyens. Il s'agit donc d'un outil au service des élus et des gestionnaires municipaux. Ces derniers doivent faire l'inventaire des actifs détenus par la municipalité afin de mieux connaître leur état, leur localisation et leur valeur financière (coût d'entretien, de réparation...) et doivent déterminer quel est l'intérêt de détenir ces actifs. Ces informations aideront à une meilleure planification du budget et permettront aux élus de pouvoir renseigner justement les citoyens sur les services disponibles et leurs coûts. Le but ultime de cette démarche étant de savoir ce que la Municipalité a la capacité ou non de payer.

Pour cela, plusieurs étapes sont à franchir parmi lesquelles: l'adoption d'une politique de gestion des actifs pour permettre au conseil de statuer sur des orientations, la mise en œuvre d'une stratégie de gestion des actifs qui fournira une vue d'ensemble des besoins financiers à long terme, et le développement d'un plan de gestion des actifs qui donnera le portrait de l'actif et ce qui doit être fait pour améliorer le niveau de service.

LE 5 DÉCEMBRE

JOURNÉE INTERNATIONALE
DES BÉNÉVOLES
MERCİ POUR VOTRE
ENGAGEMENT!



Conseil municipal

- Guillaume Lamoureux**
maire
819 456-2161, poste 2270
g.lamoureux@villelapeche.qc.ca
- Réjean Desjardins**
quartier 1
819 456-2590
r.desjardins@villelapeche.qc.ca
- Michel Gervais**
quartier 2
819 456-3746
m.gervais@villelapeche.qc.ca
- Francis Beausoleil**
quartier 3
819 360-9350
f.beausoleil@villelapeche.qc.ca
- Carolane Larocque**
quartier 4
819 209-7338
c.larocque@villelapeche.qc.ca
- Pamela Ross**
quartier 5
613 794-4778
p.ross@villelapeche.qc.ca
- Claude Giroux**
quartier 6
819 459-1344
c.giroux@villelapeche.qc.ca
- Richard Gervais**
quartier 7
819 635-2608
r.gervais@villelapeche.qc.ca

JOYEUSES FÊTES ET MEILLEURS VŒUX

Joyeuses fêtes à tous les La Pêchois et La Pêchoises et meilleurs vœux pour l'année 2019. Que cette nouvelle année voie se réaliser vos projets les plus chers et que le succès soit au rendez-vous, couronné par la sérénité, la santé et la prospérité.

Que 2019 voie se resserrer les liens qui unissent notre communauté afin de la mener, ensemble et toujours, vers de nouveaux horizons.

Vos élus ainsi que l'ensemble de l'équipe municipale.



Claude Giroux, quartier 6; Pamela Ross, quartier 5;
Richard Gervais, quartier 7; Carolane Larocque, quartier 4;
Guillaume Lamoureux, maire; Réjean Desjardins, quartier 1;
Francis Beausoleil, quartier 3; Michel Gervais, quartier 2 (absent de la photo).

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL DURANT LE TEMPS DES FÊTES

Du 17 au 21 décembre 2018 et le 3 janvier 2019 : les bureaux fermeront à 16 heures tous les jours.

Du 24 décembre 2018 au 2 janvier 2019 (inclusivement) : les bureaux seront fermés.

Rédactrice en chef : Evelyne Kayoungtha
Rédactrice: Danièle Morisset
Production : Lexis Média
Distribution : Postes Canada
Renseignements : Service des communications, Municipalité de La Pêche
1, route Principale Ouest, La Pêche (Québec) J0X 2W0
Tél. : 819 456-2161
Site Internet : www.villelapeche.qc.ca
Courriel : bulletin@villelapeche.qc.ca
ISSN 1911-7787 (imprimé-bilingue),
ISSN 1911-7795 (en ligne-français),
ISSN 1911-7809 (online-english)



MESSAGES DES SERVICES MUNICIPAUX

RECEVOIR SON COMPTE DE TAXES EN VERSION BILINGUE, C'EST POSSIBLE!

La Municipalité souhaite informer les citoyens qu'ils peuvent obtenir leur compte de taxes en version française ou bilingue. La langue sélectionnée par défaut pour l'impression du compte de taxes est le français. Si vous désirez recevoir votre compte de taxes en version bilingue, veuillez communiquer avec le bureau de la Municipalité par téléphone au 819 456-2161, poste 0, ou par courriel à m.racine@villelapeche.qc.ca.

Le Service des finances et de la taxation

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Décembre 2018						
D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	1/8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Janvier 2018						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

RECYCLAGE

ORDURES

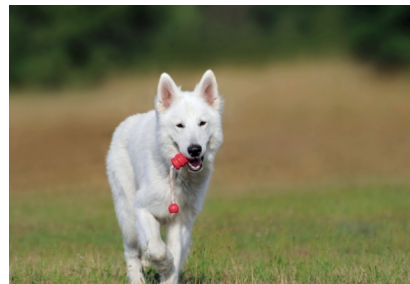
AUCUNE COLLECTE

VEUILLEZ NOTER LES HORAIRES DE COLLECTE POUR LES SEMAINES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN:

- la collecte du lundi aura lieu le mercredi,
- les collectes du mardi et mercredi auront lieu le jeudi,
- la collecte du jeudi aura lieu le vendredi.

UN CHIEN, UN MÉDAILLON!

En cette fin d'année, c'est le temps de renouveler votre permis de garde de chien! Selon le **Règlement 13-RM-02**, en vue de garder un chien à l'intérieur des limites de la municipalité, vous devez au préalable obtenir un permis. L'enregistrement de chaque chien permet d'attribuer un médaillon à l'animal, ce qui facilite l'identification de son propriétaire et un retour plus rapide vers son maître s'il se perd. Voici quelques points saillants du règlement:



- Le nombre de chiens par résidence est limité à trois (sauf si vous obtenez un permis de chenil).
- Un chien ne peut être laissé sur une propriété privée sans être ou bien attaché, ou bien gardé sur un terrain clôturé ou bien encore muni d'un récepteur fonctionnant avec une clôture électrique de marque reconnue.
- Le coût annuel du permis est de 20\$ par chien (et couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Les permis pour l'année 2019 sont maintenant disponibles aux bureaux de la Municipalité (1, route Principale Ouest, La Pêche) et à la SPCA (132, rue de Varennes, Gatineau) ou encore en ligne au www.sPCA-outaouais.org.

Le Service des finances et de la taxation

BIEN RÉCUPÉRER DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, C'EST POSSIBLE!

Les fêtes de fin d'année sont synonymes de cadeaux, d'emballages, de guirlandes lumineuses, d'arbres de Noël, bref, de plusieurs produits qui peuvent ou non être réutilisés. Mais, ce n'est pas toujours évident de savoir dans quels bacs les mettre ni où s'en départir, n'est-ce pas? Consultez l'aide-mémoire réalisé par Recyc-Québec pour vous aider à bien trier vos résidus durant cette période festive et, au besoin, téléchargez et consultez l'application ÇA VA OÙ? Retrouvez l'aide-mémoire et un lien vers l'application par ici:

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/aide-memoire/fetes-recuperation>



POLITIQUE FAMILIALE: PARTICIPEZ AU SONDAGE!

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a entrepris de mettre à jour la politique familiale de La Pêche. Dans l'édition précédente, nous vous indiquions que la Municipalité avait mis sur pied un comité de réflexion et prévoyait mener un sondage qui permettrait non seulement d'adapter la politique aux nouvelles réalités, mais aussi d'élaborer un plan d'action. Eh bien, ce sondage est en ligne jusqu'au 31 décembre 2018, sur la page d'accueil de la Municipalité sous la rubrique Actualités, sous le titre Mise à jour de la politique familiale: sondage. Vous préférez vous faire envoyer le sondage ou en obtenir une version papier? Appelez-nous au 819 456-2161, poste 0, ou passez à la réception de la Municipalité. Ne manquez pas cette occasion de faire connaître vos besoins et vos attentes!

Le Service des loisirs

LA BIBLIOTHÈQUE ELLA MATTE REMPORTE LE PRIX BIBLIOTHÈQUE DE L'ANNÉE

La Municipalité de La Pêche aimerait féliciter toute l'équipe de la Bibliothèque Ella Matte pour avoir remporté le prix Bibliothèque de l'année dans la catégorie 1700 habitants et plus lors de l'Assemblée générale annuelle du Réseau Biblio.

Merci à la responsable, Madame Gisèle Duguay, et à son équipe de bénévoles, dont Mmes Simone Martineau, Marie-Claire Bélanger, Claire Robertson, Francine Blondin et Julie Joannisse, et M. Dennis Dooley, pour leur précieux temps et leur contribution à la qualité de vie de La Pêche. Bravo!

Le Service des loisirs



Club du livre – bibliothèque Ella Matte

NOUVEAUTÉ à la bibliothèque Ella Matte à Ste-Cécile-de-Masham : cercle de lecture à compter du mardi 15 janvier, de 19 h à 20 h. Échange informel sur nos lectures et où l'on fait partager des thèmes de livres et nos auteurs favoris. Petit cadeau de bienvenue et aucune inscription nécessaire.

Renseignements : Aline Carle, responsable.

Foire de Noël à Wakefield

6^e Foire annuelle de Noël à Wakefield. Plus de 80 exposants, de la musique, du vin chaud, un feu de joie, sans oublier l'ambiance festive et chaleureuse; un incontournable pour toi et tes amis au Centre Wakefield La Pêche le samedi 8 décembre de 14 h à 19 h. L'entrée est gratuite.

Volet jeunesse au centre communautaire de Ste-Sophie d'Aldfield

Soirée pyjama : le 21 décembre

Débutez les vacances des fêtes avec vos amis et venez voir un film de Noël en pyjama. Du maïs soufflé et des boissons seront offerts gratuitement de 19 h à 21 h. Bienvenue à tous et à toutes! Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec Audrey Gauthier au 819 456-3074.

Souper de Noël – Club d'âge d'or Les Bons Amis

Le Club d'âge d'or Les Bons Amis offrira son souper de Noël le samedi 8 décembre à la salle Desjardins (20, chemin Raphaël). Bienvenue à tous!

Cours de yoga – Club d'âge d'or Les Bons Amis

Merci à tous ceux et celles qui participent aux cours de yoga offerts les mardis, mercredis et jeudis. Les cours sont complets pour l'instant. Si vous désirez vous inscrire sur la liste d'attente, vous pouvez appeler Liette Faubert au 819 456-3440.

Café-rencontre pour les proches aidants

Table autonome des aînés des Collines

Quand : le jeudi 13 décembre, de 13 h 30 à 15 h 30

Où : CLSC, Ste-Cécile-de-Masham (9, chemin Passe-Partout)

Atelier-conférence interactive :

Comment gérer ses pertes affectives, capacité d'accueil des deuils et de résilience

Quand : le vendredi 7 décembre, de 13 h à 15 h 30

Où : 17, chemin du Manoir, édifice J.A. Perkins (salle Marcel-Périard)

Coût : gratuit

Renseignements et inscription : Josué Jude, 819 457- 9191, poste 242 ou sans frais 1 855 662-4637, poste 242

Veille de Noël à la Maison Fairbairn

24 décembre, de 14 h à 16 h

Nous vous invitons à fêter une veille de Noël victorienne avec nous au centre patrimonial de la Maison Fairbairn, le 24 décembre de 14 h à 16 h. Il y aura des chants de Noël, du bricolage d'ornements, la décoration de l'arbre, des jeux d'hiver et bien sûr, des amuse-gueule.

Apprendre à patiner avec le Club de patinage artistique de La Pêche

La session d'hiver du Club de patinage artistique de La Pêche débutera le 12 janvier pour les patineurs de tous les niveaux. Il est possible de s'inscrire à la session via courriel. Consultez notre page Facebook pour plus d'informations. A bientôt!

Quand : 12 janvier au 13 avril 2019

Où : Aréna du Complexe Sportif La Pêche

Renseignements : cpalapeche@hotmail.com

Facebook : CPA La Pêche FSC

Sentiers Wakefield Trails - Reçus d'impôt pour dons de charité en 2018

L'association Sentiers Wakefield Trails peut dorénavant vous remettre un reçu d'impôt lorsque vous faites un don pour le Sentier transcanadien. Et vous pouvez même désormais faire des dons en ligne et recevoir un reçu d'impôt à <https://thegreattrail.ca/wakefield/>.

Voici ce que vous devez faire pour recevoir un reçu d'impôt par la poste pour votre don de charité en 2018 : faites un chèque à Sentier transcanadien et sur la ligne memo, inscrivez Sentiers Wakefield Trails.

Postez ou déposez votre enveloppe à :

Sentiers Wakefield Trails,
a/s Centre Wakefield La Pêche
38, chemin de la Vallée-de-Wakefield,
Wakefield, Québec J0X 3G0

Merci pour votre soutien.

Pour toute autre information :

info@sentierswakefieldtrails.ca

Invitation spéciale pour l'Hiver – Comité Jeunesse

Pour permettre aux familles de profiter pleinement de la patinoire tout en offrant un endroit chaud, le Centre communautaire Ste-Sophie d'Aldfield sera ouvert toutes les fins de semaine de 13 h à 16 h, de début janvier jusqu'à début mars 2019 selon la température. Afin de bien vous réchauffer, il y aura du bon chocolat chaud. Bienvenue à tous et demeurez aux aguets pour les ouvertures ou annulations de la patinoire!

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Audrey Gauthier au 819 456-3074

Souper à Ste-Sophie d'Aldfield

Ne manquez pas le prochain souper "Poisson / Frites" le samedi 26 janvier 2019 à 17 h 30 au profit du Centre communautaire Ste-Sophie d'Aldfield.

Billets : 15 \$, en vente au P'tit magasin général d'East

Aldfield (819 456-2781) ou en communiquant avec Denis Quinn au 819 456-2579.

Complexe sportif - Programmation

Le Snack de l'aréna : ouvert pour les déjeuners, du jeudi au dimanche, de 8 h à 11 h. **Horaire :** le jeudi, de 8 h à 14 h; le vendredi, de 8 h à 14 h et 16 h à 20 h 30; le samedi, de 8 h à 18 h et le dimanche, de 8 h à 19 h.

Saison de hockey 2018-2019 : il reste quelques périodes libres; consultez notre site Web ou appelez-nous. **Curling :** ce sport vous intéresse? Vous pourriez vous inscrire comme réserviste. Plaisir garanti et bienvenue aux débutants.

Salle Desjardins : salle de réception climatisée, idéale pour vos réceptions de famille et les réunions; prix abordable.

Patinage en famille : le dimanche, du 7 octobre 2018 au 24 mars 2019 de 12 h à 12 h 50; offert gratuitement par le centre dentaire Wakefield.

Patinage public : le vendredi, du 5 octobre 2018 au 29 mars 2019 de 17 h à 17 h 50. Coût : 2 \$ par personne.

Hockey improvisé : le vendredi, du 5 octobre 2018 au 29 mars 2019 de 15 h 30 à 16 h 50. Coût : 5 \$ par joueur. **Attention pas de hockey libre le 23 novembre et 7 décembre 2018.**

Renseignements : 819 456-1535, poste 1 ou www.complexe-sportif-la-peche.ca

Conciergerie-surveillant pour résidence d'aînés

La Corporation de développement La Pêche (organisme sans but lucratif) est à la recherche d'un conciergerie-surveillant pour Les Jardins Sully (résidence d'aînés), située au 37 chemin Sully, La Pêche (secteur de Wakefield).

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec Jacqueline Lambert-Madore au 819 712-0058 ou à ndzutine@gmail.com

Directives pour les annonces

Pour annoncer les activités de votre organisme, veuillez envoyer votre texte dans un fichier Word à l'adresse bulletin@villelapeche.qc.ca, présenté si possible comme suit :

Titre de l'événement

(2-3 lignes présentant l'événement)

Quand : xxx **Où :** xxx **Coût :** xxx

Renseignements : personne-ressource et numéro de téléphone et (ou) adresse courriel, site Web (s'il y a lieu)

Veuillez noter que les textes seront acceptés selon le principe du **premier arrivé, premier servi**. SVP respecter une limite de 3 annonces maximum par organisme pour donner la chance à tous. Les annonces d'événements et d'activités auront priorité sur les autres types d'annonces.

Prochaines tombées :

janvier : 6 déc.;

février : 10 jan.; mars : 7 fév.

INFO LA PÊCHE DE JANVIER 2019

Veuillez noter que le numéro de janvier de l'Info La Pêche sera un numéro spécial consacré à la présentation du budget 2019 et aux annonces des activités de vos organismes. Retrouvez votre numéro régulier de l'Info La Pêche en février 2019.

Le Service des communications



LE CONSEIL DE NOVEMBRE EN BREF

• Contribution supplémentaire pour le budget 2018 de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

La MRC des Collines fait face à une situation de déficit financière. Pour cela, elle a transmis à chacune des sept municipalités qui la composent une demande de fonds pour terminer l'année. La quote-part de la Municipalité de La Pêche est de 65 924\$.

Par cette résolution, le conseil municipal déplore la gestion financière de la MRC ayant conduit à cette situation, autorise, le transfert de sa contribution en deux versements (en novembre et en décembre 2018) et demande à la MRC de mettre en place un suivi budgétaire plus rigoureux à partir de 2019 sous forme de rapport budgétaire trimestriel.

• Budget 2019 de la Régie intermunicipale de transport des Collines (Transcollines)

Le conseil d'administration de Transcollines vient d'adopter son budget pour l'année 2019. Étant donné que chaque Municipalité doit approuver ce budget et contribuer à travers une quote-part afférente à sa charge, le conseil municipal approuve, par cette résolution, le budget de Transcollines, et autorise le Service des finances à émettre les chèques nécessaires au transfert de sa contribution de 181 742,05\$.

• Protocole d'entente entre la Municipalité de La pêche et la Coopérative de solidarité en loisirs de La Pêche pour la gestion du Complexe sportif La Pêche

À la suite de l'approbation du règlement d'emprunt 18-773 pour l'acquisition du Complexe sportif La Pêche et de ses équipements pour un montant de 1 987 957\$, le comité des finances et des ressources humaines de la Municipalité a recommandé que la gestion de l'aréna soit confiée à la Coopérative de solidarité.

Par cette résolution, le conseil municipal autorise la signature du protocole d'entente avec la Coopérative de solidarité en loisirs de La Pêche pour lui confier la gestion de l'aréna jusqu'au mois d'avril 2019.

• Achat d'une roulotte pour un espace de bureau temporaire

Depuis quelques années déjà, la Municipalité fait face à un problème d'espace à l'Hôtel de ville. Pour remédier à cela temporairement, l'administration municipale a étudié la possibilité d'installer une unité mobile de type roulotte dans la cour arrière de l'Hôtel de Ville afin d'y aménager des bureaux supplémentaires. Des soumissions ont été reçues pour comparer l'achat et la location-achat de cet équipement.

Par cette résolution et sur recommandation du directeur général, le conseil municipal autorise l'achat d'une roulotte pour un espace de bureau temporaire à la compagnie Abris Mobiles pour un montant de 43 751\$ et l'aménagement de cette roulotte, pour un projet total estimé à 70 000\$.

• Règlement 18-777 - pour permettre la circulation des VTT sur certains chemins municipaux

Après plusieurs semaines de délibération comprenant une assemblée publique et une campagne par courrier électronique, la Commission de travail sur le projet des VTT a présenté son rapport lors de la réunion du Conseil.

C'est la première fois dans l'histoire de la Municipalité de La Pêche qu'une telle démarche a été entreprise. Le conseil est ravi du niveau d'engagement des citoyens, ce qui lui a permis de prendre une décision éclairée sur cette question de haute importance pour les citoyens.

Les membres du conseil présents lors du vote ont unanimement rejeté le projet de règlement 18-777.

Le rapport de la commission est disponible pour consultation sur la page d'accueil du site Internet de la Municipalité, sous l'onglet "Actualités".



Municipalité de La Pêche
1, route Principale Ouest
La Pêche (Québec) J0X 2W0

AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR LES ANNÉES 2019, 2020 ET 2021

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné que :

Le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de La Pêche pour les années 2019, 2020 et 2021, est déposé au bureau du Directeur général et secrétaire-trésorier. Toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'ouverture régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision à l'unité d'évaluation prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au plus tard le 30 avril 2019 ;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

216, chemin Old Chelsea
Chelsea, Québec J9B 1J4

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 196-13 de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour toute question concernant votre évaluation ou pour rencontrer un représentant de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, veuillez téléphoner au 819 827-0516, poste 2239.

Donné à La Pêche, ce 15^e jour du mois de novembre 2018.

Marco Déry
Directeur général et secrétaire-trésorier



Municipalité de La Pêche
1, route Principale Ouest
La Pêche (Québec) J0X 2W0

AVIS PUBLIC ADOPTION DU BUDGET MUNICIPAL 2019

AVIS est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue le lundi 17 décembre 2018 à 19h à la salle Desjardins située au 20, chemin Raphaël à La Pêche afin d'adopter le budget municipal 2019.

ORDRE DU JOUR

- Adoption de l'ordre du jour
- Présentation du budget 2019
- Adoption du budget 2019
- Période de questions - budget 2019
- Levée de la séance

Veillez noter que l'avis public est également publié sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse www.villelapeche.qc.ca.

Donné à La Pêche, ce 27^e jour du mois de novembre 2018.

Marco Déry
Directeur général et secrétaire-trésorier